



NOUS EXIGEONS DE LA RECONNAISSANCE MAIS PAS N'IMPORTE LAQUELLE !

SANTÉ TRAVAIL

- Pas des médailles qui ne servent qu'à flatter l'ego de certain.e.s et qui méprisent l'investissement quotidien de tou.te.s les agent.e.s et salarié.e.s.
- Pas des jours RTT « donnés » par des salarié.e.s qui ont aussi participé aux efforts de toutes et tous pendant cette crise sanitaire et avant.
- Pas des primes « de la mort » qui divisent le pays en « très-covid » ou « moins covid » et qui surtout mettent des niveaux de valeur de reconnaissance aux professionnel.le.s qui exercent leur métier au service de la population partout sur le territoire.

Pour la CGT, cette reconnaissance c'est :

- L'imputabilité automatique en maladie professionnelle pour tous les personnels atteints de la Covid 19.
- Des conditions de travail respectant la santé physique et mentale des personnels par des effectifs qualifiés et du matériel en nombre suffisant
- pour exercer nos métiers de façon digne et éthique.
- Le respect vie professionnelle/vie privée, par l'application de la réglementation du temps de travail.
- La reconnaissance du travail réel, et non pas par les fiches de poste qui ne correspondent pas à la réalité du travail fourni.
- La pénibilité reconnue par un départ anticipé à la retraite, ainsi que l'élargissement de « la catégorie active » dans la Fonction Publique Hospitalière et son élargissement au secteur privé.



Cela passe par :

- ➔ La revalorisation générale des salaires et la reconnaissance des qualifications,
- ➔ L'arrêt des plans d'économie dits « plans de retour à l'équilibre » qui se traduisent systématiquement par des suppressions de lits et de postes,
- ➔ La fin des politiques de rigueur budgétaire qui étranglent les établissements de santé et d'action sociale,
- ➔ La fin du financement du secteur lucratif et de ses actionnaires par l'argent public,
- ➔ La mise en place d'un grand plan d'emploi et de formation pluridisciplinaire de personnels, pour répondre aux besoins,
- ➔ L'égalité professionnelle Femmes et Hommes,
- ➔ L'arrêt de toutes formes de « management » délétère pour les personnels.

RDV :

Mardi 02 juin 13h à 15h à l'entrée de Sainte-Anne et de Nouvelle

Mardi 09 juin 13h à 15h sur le site de Layné (différents vestiaires)

Mardi 16 juin pour une manifestation départementale (infos à suivre)

Toutes les informations sur cgt-chmdm.org :

